

PROCES-VERBAL BUREAU FEDERAL N°5 / 2021 23 MARS VISIOCONFERENCE

Présidence	André Giraud
Présents	Jean-Marie Bellicini, Dominique Carlac'h (membre associé), Arnaud Flanquart (membre associé), Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Michel Huertas, Emmanuelle Jaeger, Christine Mannevy, Alain Martres, Martine Prevost, Alain Talarmin (membre associé) Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke, Christine Virlouvét, Patricia Zuger
Excusé	Marcel Ferrari
Assistent	Anne Barrois-Chombart (DTN), Jean-Marc Beraud (Président du CNDLT), Souad Rochdi (Directrice générale)

Début de la réunion en visioconférence à 18h

1. OUVERTURE

André Giraud indique en préambule que cette réunion de bureau sera essentiellement consacrée à un débat sur les modalités pratiques de mise en place, tout au long de l'olympiade, des actions prévues dans le programme « Impulsion 2024 ».

Le Président félicite Emmanuelle Jaeger qui participera au programme européen consacré au « leadership féminin ».

2. APPROBATION DU PV N° 4 DU 18 MARS 2021

Après prise en compte de différentes précisions, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. INTERVENTION DU PRESIDENT

Même si la dernière réunion de bureau ne date que de 5 jours, le Président communique plusieurs informations intéressantes.

✓ Il a participé à l'assemblée générale du comité départemental de Gironde qui célébrait en même temps son cinquantenaire. Très bonne réunion avec de nombreux clubs présents, dont les représentants ont pu dialoguer avec André Giraud qui a donné toutes les explications souhaitées sur la situation actuelle. Chacun a ainsi mieux appréhendé les efforts de la Fédération pour obtenir du Gouvernement des ouvertures facilitant la reprise des activités sportives, puis des compétitions. Le Président a félicité les dirigeants du CD 33 pour les projets envisagés, comme la « tournée des plages », prévue cet été, tout au long de la côte atlantique, avec le soutien du journal *Sud-Ouest*.

✓ André Giraud fait part de la profonde déception du mouvement sportif à propos du projet de loi sur le sport, voté par les députés (cf. annexe CNOSF). Le CNOSF avait organisé un congrès pour présenter des projets structurants, comme le développement du sport-santé, le statut du bénévole, etc. Au lieu de cela les députés ont choisi d'adopter des mesures concernant essentiellement la gouvernance des fédérations et applicables pour la prochaine olympiade 2025-2028. Compte tenu de tout ce qui se passe depuis un an, il y avait sûrement mieux à faire, et surtout, plus urgent. Ce projet va être étudié par le Sénat puis reviendra devant l'Assemblée nationale. Le Président en profite pour indiquer qu'un débat a lieu au Sénat le 24 mars sur un thème particulièrement actuel : « Quelles perspectives de reprise pour une pratique sportive populaire et accessible à tous ? ».

✓ André Giraud a reçu le compte rendu de la réunion de la « cellule de crise Covid » qui s'est tenue au ministère des Sports. Des indications plus précises devraient être annoncées début avril. On parle d'une possible annulation du tournoi de tennis de Roland-Garros ou de la course cycliste Paris-Roubaix.

✓ Autres informations

- André Giraud indique que la contrainte de limitation de déplacement de 10km ne s'applique pas aux athlètes et entraîneurs qui se rendent dans une enceinte sportive.
- L'aide consacrée au « Pass sport » pourrait être comprise entre 50 et 80€ pour une licence prise dans un club affilié à une fédération.
- Les écoles primaires n'ont pas l'obligation de créer une association sportive USEP au sein de leur établissement pour proposer aux élèves des activités USEP, contrairement aux collèges et aux lycées avec l'UNSS.
- Une possible défiscalisation des cotisations versées aux clubs pourrait permettre aux personnes imposables d'en récupérer les 2/3.

4. PROGRAMME IMPULSION 2024 (voir annexe)

Arnaud Flanquart fait suite à la présentation qu'il a faite, lors du bureau du 18 mars, concernant la mise en place des actions prévues dans le programme « Impulsion 2024 ». Il remercie d'abord celles et ceux qui le secondent dans cette vaste tâche, puis propose, à propos des 24 points listés, de compléter le tableau en identifiant, pour chaque point, un coordonnateur, membre du comité directeur, et d'autres personnes et structures qui l'aideront dans le travail de mise en œuvre.

Il ressort des discussions que des trinômes (élus/salariés/DTN) seront constitués, afin que chaque entité de la FFA soit partie prenante dans les 24 points du projet.

La Directrice générale et la Directrice technique nationale proposeront donc à chaque coordonnateur les noms d'une ou plusieurs personnes qui intégreront le groupe de réflexion.

Lors du comité directeur du 26 mars, Arnaud Flanquart proposera aux membres du comité directeur d'intégrer un ou deux groupes de réflexion. Pour ce faire, il contactera le -ou les- coordonnateur(s) concernés.

Arnaud Flanquart indique ensuite quelles seront les prochaines étapes.

- Présentation au comité directeur du 26 mars et appel à candidatures pour participer aux différents travaux que va mener chaque coordonnateur.
- Le groupe de pilotage composé de Anne Barrois-Chombart, Philippe Boidé, Marcel Ferrari, Arnaud Flanquart, Clément Gourdin, Emmanuelle Jaeger, Souad Rochdi, va se réunir rapidement pour « outiller » les coordonnateurs et les coordonner afin d'avancer.
- Constituer les 6 premiers groupes de travail portant sur des projets prioritaires.
- Définir précisément les attendus pour l'assemblée générale de la Fédération du 12 juin.

5. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL - DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

Jean-Marie Bellicini fait part de plusieurs informations.

- ✓ Les Championnats de France de 10 000m prévus le 24 avril à Pacé (BRE) sont reportés à une date ultérieure. Le 24 avril, toujours à Pacé, c'est un meeting de sélection pour la Coupe d'Europe de 10 000m (5 juin à Birmingham) qui sera organisé.
- ✓ Le calendrier des réunions va être remodelé et sera diffusé dès qu'il sera finalisé.
- ✓ Une circulaire va être envoyée aux structures déconcentrées pour leur demander les dates de leurs assemblées générales. Il est rappelé aux comités départementaux qui n'auraient pas encore tenu leur assemblée générale électorale, qu'il est absolument urgent de le faire.

Emmanuelle Jaeger indique que toutes les personnes qui ont participé à l'enquête sur les compétitions prévues au mois de mai, seront invités à une réunion en visioconférence pour présenter les résultats de cette étude et les options retenues.

Jean-Marc Béraud, président du CNDLT, indique que, dans le cadre d'une reprise des compétitions et concernant la Coupe de France des Ligues U16 (cross-country et piste), épreuve maintenant bien installée dans le calendrier fédéral et synonyme de développement pour nos territoires, les présidents de ligue souhaitent mettre en place un système de péréquation financière pour les déplacements, à l'image de ce qui se fait pour le championnat de France des clubs.

Jean Thomas explique le processus : les clubs concernés versent tous la même somme à la Fédération qui répartit ensuite la totalité des sommes reçues, en fonction de la situation géographique de chaque club par rapport aux lieux des compétitions.

Accord du bureau.

6. JOURNEE NATIONALE DE LA MARCHE NORDIQUE (voir annexe)

Martine Prévost propose que, comme en 2020, les « journées de la marche nordique » puissent se faire sur 3 dates : 18 et 25 septembre, 2 octobre. **Accord du bureau.**

Cette manifestation connaît un succès croissant. En 2020, 350 clubs ont organisé cette journée. Martine Prévost présente les modalités d'organisation et d'inscription et rappelle que cette action est éligible au PSF.

La commission qu'elle préside (CNAFS) a des propositions à faire sur la question de la licence. André Giraud indique que ce sujet fera l'objet d'une réflexion globale lors d'un bureau thématique.

7. DOCUMENT DU VICE-PRESIDENT SECTEUR JEUNES (voir annexe)

Chacun a pu prendre connaissance du document transmis par Didier Vareecke concernant :

- le travail de la CNJ,
- le partenariat avec la MGEN,
- la commission mixte nationale FFA/UNSS,
- le séminaire CNOSF à propos de la « carte passerelle »,
- le webinaire consacré à « 30' d'activité physique à l'école »,
- le « défi athlé » et le « défi mile »,
- le non-respect des préconisations fédérales.

Ce document est adopté par le bureau.

André Giraud remercie Didier Vareecke, les membres de la CNJ et de la DTN ainsi que les services concernés, qui ont travaillé pour la réalisation des actions décrites dans ce document exhaustif.

Il ajoute qu'il espère que son intervention auprès du Premier ministre permettra de proposer assez rapidement à nos U18 des animations avec prise de performances validées par des juges diplômés.

Le Président conclue en remerciant les membres du bureau pour la bonne tenue de cette réunion qui a permis de débattre sereinement pendant près d'une heure 30' sur la mise en œuvre du programme « Impulsion 2024.

Il rappelle qu'un nouveau bureau aura lieu vendredi 2 avril de 18h à 20h.

Fin de la réunion à 20h

Jean-Marie Bellicini, secrétaire général

Alain Martres, secrétaire général adjoint

Annexes ou liens

- Document CNOSF (loi sur le sport)
- Impulsion 2024
- Journée nationale de la marche nordique
- Document du Vice-président Secteur Jeunes

CONGRES CNOSF – 25.01.21 : Réunion du congrès pour le vote des orientations portées par le Mouvement sportif dans le cadre de la proposition de loi relative au sport : 78 Fédérations présentes

- *Intégrer le sport dans les missions des établissements sociaux et médico-sociaux.*
- *Faciliter l'accès aux équipements sportifs scolaires actuels et futurs aux utilisateurs extérieurs à l'école.*
- *Proposer aux collectivités territoriales volontaires d'élaborer des plans sportifs locaux, plans qui nourriront les diagnostics territoriaux.*
- *Compléter les missions de la conférence régionale du sport en ajoutant le sport santé et les savoirs sportifs fondamentaux.*
- *Mettre en place la parité intégrale au sein des instances nationales et déconcentrées des fédérations.*
- *Modifier les modalités d'élection de la Présidente ou du Président, ainsi que du conseil d'administration par les clubs qui le composent.*
- *Limiter au nombre de 3 mandats de présidence d'une fédération et de leurs organes déconcentrés (dérogation à 4 mandats pour instance internationale).*
- *Garantir l'honorabilité des acteurs du sport.*
- *Inscrire dans la loi la plateforme de lutte contre la manipulation des compétitions sportives.*
- *Renforcer les dispositions visant à lutter contre le streaming illégal.*
- *Ouvrir les sociétés sportives au modèle de l'économie sociale et solidaire.*
- *Inscrire dans le code de l'éducation que la pratique du sport à l'école contribue à une meilleure connaissance du corps, au développement cognitif, corporel et psychologique et à l'accroissement du bien-être de l'enfant.*
- *Rendre obligatoire la création d'une association sportive dans tous les établissements du premier degré.*
- *Créer dans la loi un parcours sportif global qui devra articuler les différents de l'enfant et favoriser les complémentarités entre EPS, sport scolaire et activités sportives dans les associations affiliées.*
- *Mettre en place un conseil local des activités physiques pour co-construire les plans sportifs locaux et le parcours sportif global avec les collectivités locales, les acteurs éducatifs et les acteurs sportifs locaux.*
- *Permettre aux sportifs de Haut Niveau sans statut professionnel victimes de blessures dans le cadre de la pratique de leur sport de bénéficier d'indemnités calculées sur la base du salaire annuel mentionné dans le code de la sécurité sociale en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.*
- *Créer un véritable statut de « reconversion » pour les sportifs de Haut Niveau en fin de carrière, avec des passerelles vers des formations universitaires et professionnelles et un suivi médical, notamment psychologique, pris en charge.*
- *Prévoir le remboursement du sport sur ordonnance par le régime général de sécurité sociale pour l'ensemble des 30 affections de longue durée pour lesquelles le sport peut être utilisé comme traitement non médicamenteux.*
- *Intégrer obligatoirement un représentant de l'ARS dans chaque conférence régionale du sport pour renforcer les liens entre les acteurs de la santé et du sport, et développer les articulations entre les acteurs du sport-santé dans les territoires.*
- *Rendre obligatoire la création d'une commission des athlètes de haut niveau dans chaque fédération délégataire et garantir la présence d'au moins deux représentants des athlètes (nécessairement un homme et une femme) dans les instances dirigeantes nationales des fédérations.*
- *Prévoir un programme de détection et d'accompagnement des dirigeants de demain (femmes, jeunes, athlètes...) co-construit entre l'Etat, l'ANS et le Mouvement sportif pour atteindre ces objectifs.*
- *Travailler aux adaptations de l'emploi salarié à l'exercice des fonctions de dirigeants de fédération pour renforcer l'attractivité et le renouvellement (mises à disposition, allègement du temps de travail, décharges partielles ou totales...)*
- *Travailler à l'élaboration d'un statut du Président(e) de fédération et à un accompagnement à la reconversion.*
- *Modifier le code du sport pour étendre aux fédérations et aux clubs la possibilité de pouvoir prendre la forme de société coopérative d'intérêt collectif.*

Les Propositions ont toutes été adoptées par le Congrès du CNOSF.

ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

26.03

Groupe de travail « Impulsion 2024 »

Comité directeur FFA



PARTENAIRES PRINCIPAUX

SOMMAIRE

01 Raison d'être

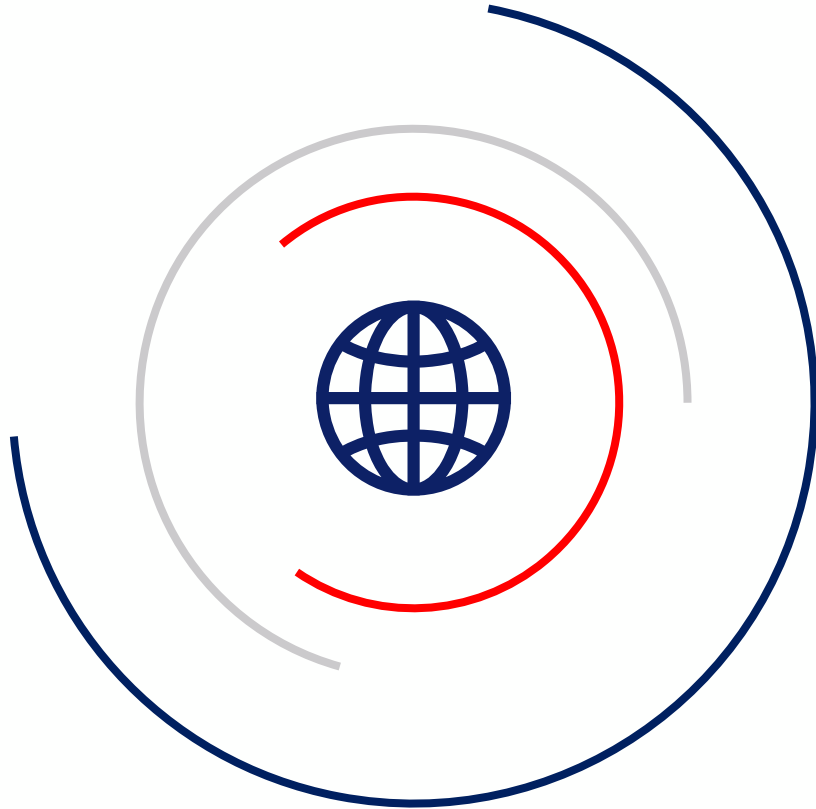
02 Méthode

03 Calendrier

04 Engagements et coordonnateurs

05 Projets prioritaires

1 | Objectifs du GT Impulsion 2024



1. S'assurer de la mise en œuvre et de la déclinaison du projet politique sur lequel l'équipe « Impulsion Athlé 2024 » a été élue
2. Garantir une cohérence entre l'ensemble des projets / activités menées
3. Définir les chantiers et actions prioritaires à mettre en œuvre sur la mandature
4. Les prioriser au regard de leur enjeu, de leur accessibilité, de la capacité à délivrer et à financer
5. Aligner l'ensemble de la fédération (élus, services, DTN) autour d'un seul projet
6. Embarquer l'ensemble des équipes sur le projet de transformation
7. Rendre compte régulièrement de l'avancée de la mise en œuvre du programme devant les instances (bureau, CD, AG)



2 | Méthode

Engagement



Pour chaque engagement :

1. Identifier les actions déjà engagées (plan de développement ...)
2. Identifier la ou les instances impliquées et leur confier la responsabilité de l'engagement
3. Identifier les « zones blanches », nécessitant la création d'un groupe de travail ou l'identification d'un référent élu
4. Demander à chaque responsable de proposer les actions opérationnelles qui pourront décliner l'engagement

Feuille de route



1. Consolider l'ensemble des actions remontées
2. Les prioriser et construire un calendrier global
3. Identifier pour chaque action les parties prenantes
4. Faire valider la feuille de route complète aux instances fédérales

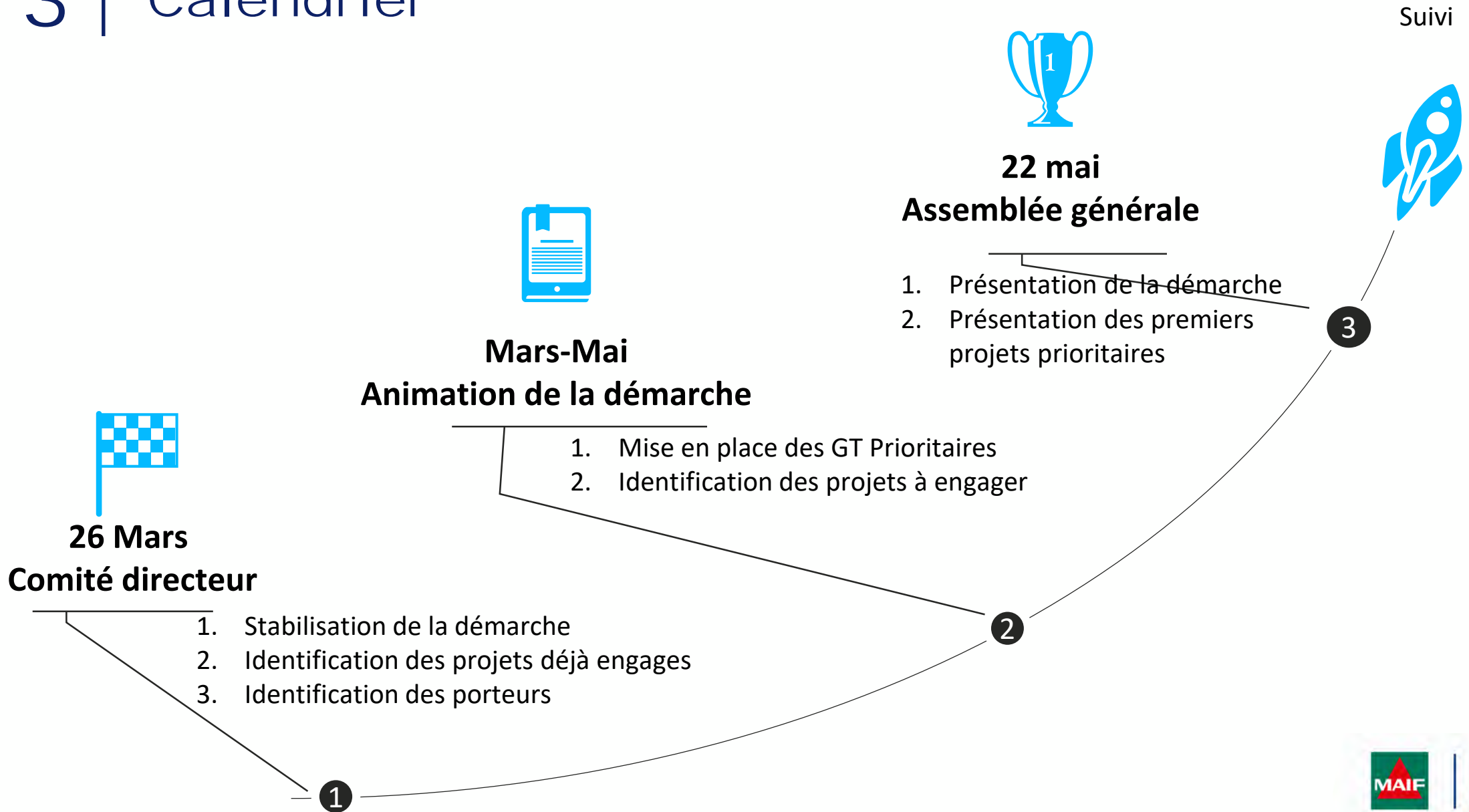
Pilotage



1. Proposer une fiche action harmonisée
2. Construire un outil de pilotage global
3. Mettre en place un suivi mensuel / trimestriel des actions engagées



3 | Calendrier



PARTENAIRES PRINCIPAUX

4 | Engagements et coordonnateurs (1 à 8)

1-Accueillir, orienter et soutenir le parcours des pratiquants et des encadrants par une politique valorisante pour tous les profils → **Didier Vareecke**

2- Guider la diversité des pratiques en compétition comme en loisir et favoriser leur émergence : piste, running, cross-country, trail, marche athlétique, marche nordique, entretien et bien-être, tourisme athlétique → **Didier Vareecke**

3-Simplifier l'inscription à la FFA par une licence unique avec une offre de services adaptée, progressive et évolutive selon les types de pratiques → **Jean Gracia**

4-S'engager pour que l'athlétisme soit le fondement de l'activité sportive à l'école → **Didier Vareecke**

5- Moderniser le format de nos compétitions et de nos événements → **Alain Talarmin**

6- Renforcer l'accompagnement de la très haute performance et consolider la professionnalisation du haut-niveau afin de garantir la place de la France au niveau international → **Anne Tournier Lasserre**

7-Affirmer la présence de la fédération sur la pratique du handisport et du sport adapté de haut-niveau en étroite partenariat avec les fédérations concernées → **Didier Vareecke**

8-Accompagner la pratique de l'athlétisme en entreprise → **Gilbert Marcy et Dominique Carlac'h**

4 | Engagements et coordonnateurs (9 à 16)

9- S'engager pour un nouveau pacte territorial basé sur l'autonomie, la confiance et le soutien aux structures déconcentrées → **Marcel Ferrari**

10- Accompagner activement les ligues, comités départementaux et clubs pour concrétiser leurs projets et favoriser leur structuration → **Jean-Marc Beraud**

11- Amplifier le soutien aux territoires d'outre-mer → **Claude Chéry**

12- Renforcer la présence et favoriser le recrutement des entraîneurs au sein des clubs → **Lahcen Salhi**

13- Prendre le virage du numérique pour moderniser la relation avec les adhérents et faciliter la vie des clubs, comités départementaux et ligues → **Arnaud Flanquart (N) / Emmanuelle Jaeger (CA)**

14- Pérenniser le modèle économique de la fédération → **Jean Thomas**

15- Développer des partenariats avec les milieux universitaires et scientifiques (recherche, formation...) → **Christine Virlouvét**

16- Mettre en place un observatoire et un laboratoire des activités et des territoires athlétiques → **TBD**

4 | Engagements et coordonnateurs (17 à 24)

17- Assurer une forte reconnaissance des bénévoles → **Jacques Tuffière**

18- Favoriser l'égal accès à la pratique athlétique → **Lahcen Salhi**

19- Promouvoir l'athlétisme au féminin → **Frédérique Quentin**

20- Impulser une politique de développement durable au sein de la fédération et de ses structures → **Fabrice Dubuisson**

21- S'engager fermement pour un sport éthique et soucieux des valeurs déontologiques, luttant sans concession contre toutes les déviances → **Alain Martres**

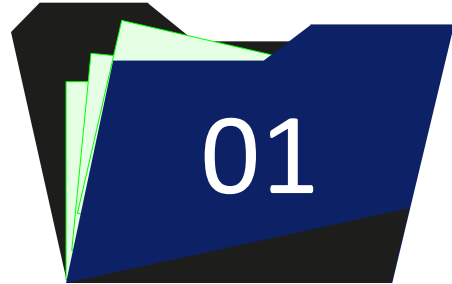
22- Poursuivre la gouvernance participative de la FFA pour une efficacité renforcée → **André Giraud**

23- Renforcer la présence et l'influence de la fédération au sein des instances internationales → **Jean Gracia**

24- Faire de la FFA une fédération partenaire active des Jeux Olympiques et Paralympiques "Paris 2024" → **André Giraud**



5 | Chantiers transversaux fédéraux prioritaires



Affiliation et adhesion

Jean Gracia



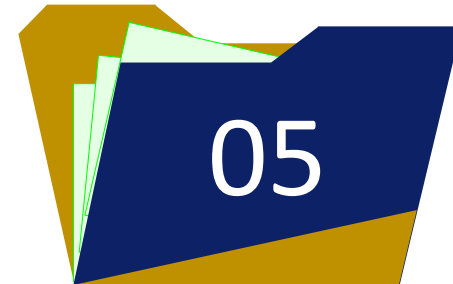
Emploi

Marcel Ferrari



CRM

Arnaud Flanquart



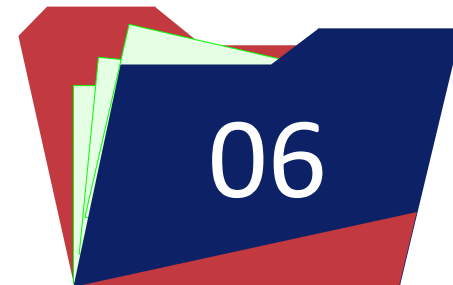
Centrale d'achats

Emmanuelle Jaeger



Influence

Arnaud Flanquart



Organisation territoriale

Marcel Ferrari



ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME



PARTENAIRES PRINCIPAUX

ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

08/03

JOURNÉE NATIONALE DE LA MARCHE NORDIQUE

Présentation de l'opération 2021



I | PRESENTATION



Concept : Créée en 2015, la Journée Nationale de la Marche Nordique est une action de promotion nationale qui consiste à organiser un événement dans les 700 clubs FFA qui proposent la marche nordique. Cette opération grand public permet de **faire découvrir gratuitement cette discipline** encore en plein essor et **promouvoir les clubs de la FFA**.

A travers cette initiative, la FFA **apporte un soutien aux clubs dans la période stratégique de la rentrée sportive**.

ENJEUX



- Recruter des licenciés
- Promouvoir les clubs FFA
- Orienter le grand public vers les clubs de la FFA
- Renforcer le leadership de la FFA et des clubs dans le domaine de la marche nordique
- Organiser un temps fort "marche nordique" national, inscrit au calendrier Athlé Forme et Santé
- Mobiliser et animer le réseau fédéral

PRESENTATION



En quelques chiffres

2015 :

- Samedi 3 octobre
- **125 clubs participants**
- Une trentaine d'articles de presse
- Partenariat avec Voltaren Actigo

2016 :

- Samedi 1^{er} octobre
- **130 clubs participants**
- Une trentaine d'articles de presse
- Partenariat avec Pleine Vie
- Création du pack de développement

2017 :

- Samedi 7 octobre
- **120 clubs participants**
- Une trentaine d'articles de presse
- Promo : Pleine vie et Top Santé
- Achat d'espace dans la PQR
- Partenariat avec le Salon SOI+ Sport Santé
- Création des Trophées de la Marche Nordique

2018 :

- Samedi 6 octobre
- **222 clubs participants**
- Achat d'espace dans la PQR
- Une trentaine d'articles de presse
- Partenariat avec la FFCardio
- Trophées de la Marche Nordique

2019 :

- Samedi 5 octobre
- **270 clubs participants**
- Une trentaine d'articles de presse
- Plus de cent « marches de cœur » organisées
- Partenariat et don à la FFCardio
- Trophées de la Marche Nordique

2020 :

- Les samedis 19, 26 septembre et 3 octobre
- **350 clubs participants**
- Une trentaine d'articles de presse
- Promo : Santé Magazine
- Création « Relais du cœur » : environ 200 relais organisés
- 3 ambassadeurs

| | PRESENTATION



DATES 2021

Pour favoriser la participation des clubs, ceux-ci pourront choisir parmi trois dates pour organiser leur événement :

- 1) Samedi 18 septembre 2021
- 2) Samedi 25 septembre 2021
- 3) Samedi 2 octobre 2021

Par ailleurs, les clubs qui souhaitent organiser la Journée Nationale de la Marche Nordique en dehors de ces 3 dates pourront le faire. Ils bénéficieront d'un soutien en communication via un **pack numérique personnalisable**.



OPERATIONS TYPES

Journée « portes ouvertes » (opération de recrutement)

- Initiations marche nordique
- **6 min marche** 
- Autres : Virées marche nordique, animations innovantes : NORDIC'Fit, NORDIC'Fit CARDIO, NORDIC'Relais, etc.

Journée « d'animations » (opération de fidélisation)

- Contrôle technique en faveur des adhérents
- **6 min marche** 
- Autres : Virées marche nordique, Passeport Marche Nordique, animations innovantes : NORDIC'Fit, NORDIC'Fit CARDIO, NORDIC'Relais, etc.

Les clubs s'inscrivent à l'opération sur une plateforme dédiée



Choisissez une région sur la carte puis sélectionnez une ville



En 2021 : création d'une plateforme unique dédiée à l'inscription des clubs aux différentes opérations nationales de la FFA. Les clubs souhaitant organiser une Journée Nationale de la Marche nordique doivent donc s'inscrire sur cette plateforme.

La FFA accentue son soutien aux clubs participants, à travers un **pack complet de communication offert**, composé de :

- 100 flyers Journée Nationale de la marche nordique
- 10 affiches Journée Nationale de la marche nordique
- 1 chevalet d'information
- 20 buffs : cadeau participants
- 3 tee-shirts pour les responsables de l'organisation
- En option : des supports « Contrôle Technique » (évaluation de la technique)

Cette inscription permet à chaque club d'être référencé sur la cartographie des clubs participants

|| | CONCEPT



Bilan de votre
état de forme

En 2021, la FFA veut accentuer l'aspect « prévention » de l'opération. Pour cela, elle invite le public, après un an d'activité réduite, à

- 1) **Découvrir une activité sources de bienfaits**
- 2) **Faire un bilan de son état de forme**

Les participants peuvent s'inscrire sur place afin de bénéficier du pack cadeau participant, composé :

- **1 buff**
- **1 test de 6 minutes**
- **1 test de force**
- **1 accès au bilan complet numérique :**
 - Interprétation des résultats aux 2 tests passés sur place
 - Diagnolife
 - Dignofood
 - Guide pour bien commencer la marche nordique
- **2 séances gratuites en club**

Ambassadeurs

Volonté d'associer 3 ambassadeurs à la Journée Nationale de la Marche Nordique

Enjeux :

- **Faire participer un membre de leur famille dans la cible des pratiquants MN :**
 - **1 femme de 50 ans**
 - **1 homme de 60 ans**
 - **1 personne de 40 ans en reprise d'activité (suite à une période d'inactivité)**

Rôle des ambassadeurs :

- 1 vidéo thématique « J'ai invité ma/mon... à participer à la JNMN parce que... »
- Présence de l'ambassadeur et membre de sa famille sur une opération vitrine

|| | CONCEPT



ROLE DES CLUBS



Communication

- Affichage et distribution des flyers
- Emailing auprès des licenciés
- Emailing auprès des contacts partenaires
- Promotion de l'opération auprès des collectivités
- Envoi du communiqué de presse à la PQR

Accentuée par l'orientation « prévention » de l'opération

Mise en place de l'opération

- Gestion des inscriptions sur place
- Organisation du test 6 min et du test de force
- Initiations
- Passage du contrôle technique (outil d'évaluation de la technique de la marche nordique, créé par la FFA)
- Animation de l'opération
- Virées marche nordique pour tous, avec échauffements et étirements collectifs
- Moment convivial (rafraichissement, barbecue, etc.)

Valorisation de l'opération

- Communication du bilan
- Communication du nombre de pas



La Journée Nationale de la Marche Nordique est une action de promotion nationale



SUBVENTIONS

PSF
2020

Elle est éligible aux demandes de subvention PSF 2020



Elle est un critère obligatoire pour obtenir le label or Forme et Santé
Elle apporte un point bonus pour les labels argent et bronze Forme et Santé



DEMARCHE FEDERALE



Sollicitation du réseau fédéral

700 structures
1800 entraîneurs
85 Coachs Athlé Santé



Moyens

Concept clé en main pour les clubs
Créations visuelles
Kits de communication offert
Goodies
Dotation
Visuels numériques
Emailing personnalisable
Guide de mise en place
Communiqué de presse personnalisable



Communication auprès du réseau fédéral

Newsletters clubs
Emailings dédiés
Articles sur athle.fr
Posts facebook
Article sur Athlé Magazine



Communication extérieure et promotion

Plan de communication ad hoc
Partenaire média
Relations presse

ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Solène TRIOREAU | 01 53 80 70 02

DOCUMENT TRANSMIS POUR INFORMATION BUREAU FEDERAL DU 18 MARS 2021

Aux : Membres du bureau fédéral
Réunion du : jeudi 18 mars 2021

COMMISSION NATIONALE des JEUNES :

Date : 9 février (Communication), 8 mars (Scolaires), 9 mars (Equip Athlé),

Participants : Didier VAREECKE et la CNJ

La CNJ s'est réunie 3 fois depuis le début du mois de février. Le principe étant d'étudier à chaque réunion un thème différent.

Concernant la Communication, une refonte de la présentation de la page Jeunes du site fédéral et un suivi de la mise en ligne des documents ont été retenus.

Concernant les Scolaires, ont été abordés la déclinaison de l'action Jeux Bouge ainsi que l'écriture des conventions FFA/UNSS/UGSEL (en particulier en ce qui concerne le protocole Jeunes Juges)

Enfin, pour ce qui est de l'Equip Athlé et des compétitions U16, les derniers affinements du nouveau règlement de l'Equip Athlé ont été réalisés. Pour ce qui est de la date de la finale nationale prévue le week end de la pentecôte, **la CNJ nationale (plénière) qui se réunira le 22 mars en visio**, décidera de l'opportunité **de la maintenir à cette date ou de la reporter au 23 octobre** (premier week end des vacances scolaires de Toussaint).

PARTENARIAT MGEN :

Date : 19 février

Participants : Didier VAREECKE - Marc de MONTVALLIER - Philippe BOIDE

Objet : établir un partenariat avec la MGEN sur l'action Jeux Bouge (entre autre)

. Il a été convenu que la Fédération adresserait à la MGEN pour la fin du mois deux projets.

- un projet plus détaillé "sport à l'école" autour de Jeux bouge, précisant les engagements et contreparties. La MGEN souhaite davantage de détails sur sa visibilité lors de cette opération. Il a également été évoqué la capacité d'implication territoriale de la MGEN (association des référents locaux, remise du pack dans chaque école par un représentant MGEN etc...). Ce projet peut vivre de manière indépendante.

- Un projet de partenariat plus large d'association de la MGEN à notre univers sport-santé, avec notamment la capacité d'organiser des diagnofoms sur des évènements MGEN, d'être associés aux évènements marche nordique de la Fédération et de favoriser la pratique de la marche nordique pour les adhérents MGEN avec une association plus globale à la Fédération.

Nous avons convenu d'envoyer des propositions détaillées d'ici début mars (diaporama de l'action Jeux Bouge réalisé depuis).

Commission Mixte Nationale FFA/UNSS :

Date : 1 mars 2021

Participants : Didier VAREECKE - André OLIVE - Philippe LEYNIER - Gilles FOLLEREAU -

Objet : Trois points étaient à l'ordre du jour :

1. Présentation Gymnasiade Jinjiang 2021
2. Convention unss-ffa 2021_2025
3. Gymnasiade normandie'22

1/ Gymnasiade Jinjiang 2021 (Chine) : Elle doit se tenir entre le 16 et le 23 octobre 2021. Pour l'instant 25 pays inscrits. A ce jour, en ce qui concerne la participation française, malgré une volonté affirmée de participer, il n'y a aucune certitude. La CMN se prononce pour une deadline placée au **31 mai 2021**. Modèle financier : l'organisateur prend en charge la totalité des frais d'hébergement et de restauration. Pour les participants, modèle économique quasi équivalent aux éditions précédentes (répartition des frais, pour le déplacement, entre l'UNSS et la FFA soit, pour 1 athlète, 1000 € UNSS, 1000 € FFA et 400 € pour l'AS). La délégation Athlétisme serait composée de 10 à 18 athlètes (avec 2 coaches « UNSS » pris en charge par l'UNSS + éventuellement 1 coach FFA à la charge de la FFA). Ces sommes sont déjà budgétées par la DTN. Les athlètes sont issus des catégories 2004/2005/2006 (M2/C1/C2). Compte tenu de la situation actuelle et de l'absence de compétition, le mode de sélection des athlètes est un vrai sujet. Dans ces années d'âge-là (cadet(te)s), très peu de « listés » donc très peu de visibilité. Une discussion relative au problème posé par une sélection individuelle sur des épreuves par équipes est lancée... Mise en place d'un Comité de sélection mixte FFA/UNSS.

2. CONVENTION UNSS-FFA 2021_2025 : Cette année nous partirons sur la base de l'actuelle convention (2017) pour les généralités (les valeurs qui nous rapprochent) et nous travaillerons davantage sur les actions par des avenants (Graine d'Athlètes, Gymnasiades, Jeunes Juges, ...) Retro-planning : Prochaine CMN dédiée à la convention : **jeudi 1er avril 2021** à 17h00. Signature envisagée vers la fin du mois de mai 2021 (week-end de la Pentecôte, finale nationale Equipe Athlé)

3. GYMNASIADE NORMANDIE 2022 : Lors de la prochaine CT du **lundi 15 mars 2021** à 14h seront invités les collègues CMN Jeunes Juges. Nécessité d'implication de la ligue et du comité local dans le CT. Pour Normandie 2022, il faudrait 45 jeunes juges (20 nationaux + 25 académiques). Actuellement, il y a encore 8 Jeunes Juges nationaux scolarisés. Il en faudrait encore une douzaine + une vingtaine de Jeunes Juges académiques à sélectionner. Possibilité d'organiser un stage avec des jeunes identifiés de la FFA et/ou de l'UNSS (printemps 2022). **Identifier des jeunes FFA niveau fédéral pour pouvoir les intégrer**. La FFA pourrait inviter les Jeunes Juges UNSS/FFA sur au moins 3 compétitions nationales (Les Pointes d'Or, La Coupe de France des Ligues, L'Equipe Athlé) afin de confirmer leurs capacités. Voir également avec la ligue et le comité pour les Jeunes Juges au niveau local. Ne pas oublier d'instaurer, dans la nouvelle convention, des passerelles Jeunes Juges dans les deux sens UNSS / FFA (d'autant qu'il n'y a plus de point pour le bac). Enfin, il serait souhaitable qu'un membre de la CNJ FFA soit présent sur la Gymnasiade (informer le CTL) - Egalement un membre CNJ dans le CTL.

SEMINAIRE CNOSF :

Date : Mardi 2 mars

Participants : Philippe LEYNIER

Objet : **LA CARTE PASSERELLE** - L'application « Mon club près de chez moi »

Analyse de l'évolution de ce dispositif déclenché à la rentrée 2020 par le biais de l'USEP et de l'UGSEL et uniquement auprès des enfants des classes de CM1 et CM2.

Sur les 440 000 élèves de CM1 et CM2 (PO pour la FFA), seulement 18 000 ont exploité ce dispositif.

Les clubs s'inscrivent sur l'application <https://monclubpresdechezmoi.com/> mais ne font pas forcément la manipulation de « labellisation carte passerelle ».

Voilà le lien permettant de le faire :

https://www.youtube.com/watch?v=dIVXCXuOmD4&feature=emb_logo&ab_channel=BeSport.

Pour information, les clubs déjà inscrits dans le dispositif n'auront pas à recommencer pour la prochaine édition.

Ils recevront un mail pour éventuellement se sortir du dispositif si cela était leur choix.

Concernant la FFA, seulement un tout petit peu plus de 270 clubs apparaissent sur cette application. Il conviendra de relancer les comités et les CDJ .

Perspectives : il est envisagé d'ouvrir cette carte aux élèves de 6^{ème} via l'UNSS et l'UGSEL. Cela peut-être intéressant pour nos clubs qui vont intervenir auprès des écoles.

WEBINAIRE « 30 mn d'Activités physiques quotidiennes à l'école » :

Date : 9 mars

Participants : Philippe LEYNIER - Jean Claude FARAULT

Le dispositif « 30' d'activité physique quotidienne dans le premier degré » constitue l'une des priorités du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des sports et a fait l'objet de la signature d'une convention avec plusieurs fédérations dont la FFA. Porté par les enjeux de lutte contre la sédentarité de la jeunesse, il est inscrit dans le plan héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris mis en place par le Gouvernement, a fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt et est d'ores et déjà déployé dans plusieurs centaines d'écoles.

Des référents départementaux ont été récemment désignés afin d'assurer sa pleine réussite.

Ces 100 référents ont bénéficié le 9 mars en matinée d'un webinaire destiné à favoriser les échanges sur les pratiques pédagogiques et les réflexions sur les pratiques d'accompagnement et de pilotage, en présence du Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des sports, du Directeur général de l'enseignement scolaire et du Président de Paris 2024.

Deux fédérations avaient été retenues pour faire des propositions de contenus (Rugby et Athlétisme). Philippe Leynier et Jean Claude Farault ont présenté l'action fédérale « Jeux Bouge » sous forme de Powerpoint et animé des ateliers. Leur intervention a reçu remerciements et félicitations du Ministre. Leur travail a effectivement été d'excellente qualité.

LE DEFI ATHLE ET L'OPERATION NATIONALE « DEFI MILE » :

Date : Circulaire n° 11 du 4 mars 2021

Dans le prolongement du Défi Athlé mis en place lors du confinement 2020, décliné ensuite en Défi Jeunes (U16) et Défi Perf (plus de 16), la fédération a mis en place une opération nationale intitulée « Défi Mile », distance mythique du registre athlétique.. Elle se déroule du 13 au 21 mars 2021. Réservée aux licenciés FFA, un challenge du nombre est mis en place par département.

NON RESPECT des PRECONISATIONS FEDERALES :

Un courrier type est désormais adressé automatiquement aux clubs organisant des compétitions ou rencontres, ou proposant un registre d'épreuves non conformes aux préconisations de la DTN et de la CNJ.
